



PROCÈS-VERBAL
DE CONTRÔLE TECHNIQUE

Auto
Sécurité

Exemplaire conservé par le centre

N° D'IMPRIMÉ C 73819641

NATURE DU CONTRÔLE		(3) DATE DU CONTRÔLE		N° DU PROCÈS-VERBAL	
Contrôle technique périodique		25/09/2026		26002311	
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE		(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ			
Défavorable pour défaillances majeures		Défaillances majeures : 4.1.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Lampe/ source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite AVD 4.3.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX STOP) : Source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite AR, ARG 4.5.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE BROUILLARD AVANT ET ARRIÈRE) : Source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite AVG 5.2.3.d.2. PNEUMATIQUES : Pneumatique gravement endommagé, entaillé ou montage inadapté AVG, AVD 8.2.22.c.2. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique un dysfonctionnement important Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P1351 P0299 P0100 P2143 P0405 P0409 P0183 8.4.1.a.2. PERTES DE LIQUIDES : Fuite excessive de liquide autre que de l'eau susceptible de porter atteinte à l'environnement ou constituant un risque pour la sécurité des autres usagers de la route AV Défaillances mineures : 1.1.12.b.1. FLEXIBLES DE FREINS : Endommagement, points de friction, flexibles torsadés ou trop courts AVG 1.1.13.a.1. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Usure importante ARD, ARG 1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour légèrement usé AVG, AVD 2.7.1.a.1. RIPAGE : Ripage excessif 4.1.1.b.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Système de projection légèrement défectueux AVG, AVD 5.3.2.a.1. AMORTISSEURS : Mauvaise attache des amortisseurs au châssis ou à l'essieu AVG, AVD 5.3.3.a.1. TUBES DE POUSSÉE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Détérioration d'un silentbloc de liaison au châssis ou à l'essieu AVG, AVD 5.3.4.b.1. ROTULES DE SUSPENSION : Capuchon antipoussière détérioré AVG, AVD 6.1.1.a.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Déformation mineure d'un longeron ou d'une traverse G 6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé AVG, ARD Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 : 09/07/2018 : 133015 km / 18/06/2022 : 179952 km / 16/07/2024 : 209197 km			
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ					
24/11/2026					
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE					
Contre-visite					
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE					
N° D'AGRÈMENT : S013C026					
(9)RAISON SOCIALE : SARL CONTROLE DU GARLABAN					
(3) COORDONNÉES : 323 BD VOLTAIRE RN 8 13821 LA PENNE S/ H. Tél : 04-91-24-72-98					
(9) IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR					
N° D'AGRÈMENT : 013C1474					
SIGNATURE :					
IDENTIFICATION DU VÉHICULE					
(2) Immatriculation et pays		Date d'immatriculation		Date de 1ère mise en circulation	
AY-159-FM (F)		04/09/2024		31/03/2008	
Marque		Désignation commerciale			
PEUGEOT		308			
(1) N° dans la série du type (VIN)		(5) Catégorie internationale		Genre	
VF34C9HZC55114191		M1		VP	
Type / CNIT		Energie			
MPE5312VG476		GO			
Document(s) présenté(s)					
Certificat d'immatriculation					
(4)KILOMÉTRAGE RELEVÉ					
232495					
INFORMATION SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE					
PROCÈS-VERBAL N° : DATE :					
N° D'AGRÈMENT DU CENTRE :					

AY-159-FM

CT:24/11/2026

N° D'AGRÈMENT : S013C026

N° SÉRIE : VF34C9HZC55114191

N° D'IMPRIMÉ : C73819641

S013C026

S : 24/11/2026

AY-159-FM

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES					
	G	AVANT	D	G	ARRIERE
					D
Ripage (-8 à +8 m/km) :		-17.3 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :		2 %			13 %
Forces verticales :		863 daN			492 daN
Frein de service					
Forces de freinage :	298 daN	276 daN	130 daN		159 daN
Déséquilibre (<20%) :		8 %			19 %
Forces de freinage (efficacité) :	298 daN	276 daN	130 daN		159 daN
Taux d'efficacité global (≥50 %) :		63 %			
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) :		19 %			
Émissions à l'échappement					
Opacité des fumées(0.51 m-1)	C1:<0.1 m-1	C2:<0.1 m-1			
Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :		-0.7 %			
Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) :		-2.8 %			